

14 OCT. 2019

Direction Territoriale
Centre-Ouest-Aquitaine

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer des LANDES
Service police de l'eau et des milieux
Aquatiques
351 boulevard Saint Médard
BP 369
40012 MONT DE MARSAN CEDEX

Agence Territoriale
Landes Nord Aquitaine

Mont de Marsan, le 10 octobre 2019

Site de Bordeaux
9 rue Raymond Manaud
33524 Bruges cedex
Tél. : 05 56 00 64 74
ag.landes-nord-aquitaine@onf.fr

N/Réf : 2019- 685 FR/FR
Objet : Autorisation environnementale – Extension STEU Saint Geours de Maremne
V/Réf : 40-2019-00345

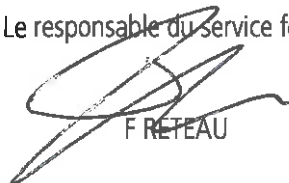
Monsieur le Directeur,

Vous avez sollicité l'avis de l'Office National des forêts dans le cadre du dossier cité en objet.

Je vous informe que l'ONF ne gère aucune forêt publique dans le cadre du régime forestier impactée par votre projet et donc que nous n'avons pas d'information particulière à vous transmettre, ni d'avis à formuler.

Comme demandé, je vous retourne le document dans les prochains jours.

Le responsable du service foncier



F. RETEAU